



Procès-verbal de la séance du 06 février 2025

L'an 2025 et le 6 Février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de TRONSANGES sous la présidence de RONDAT Philippe, Maire

Présents : M. RONDAT Philippe, Maire, Mmes : GOUT Josiane, MARNIER Mounia, TIRREAU Denise, MM : CAZIOT David, LACORNE Frédéric, MAGNET Alexandre, PERRET Pascal

Pouvoirs :

Mme BONNEAU Laure à M RONDAT Philippe
Mme MENARD Sandrine à Mme MARNIER Mounia
M POMMIER Philippe à M CAZIOT David

A été nommé(e) secrétaire : MAGNET Alexandre

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 8

Date de la convocation : 24/01/2025

Date d'affichage : 24/01/2025

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture de COSNE COURS SUR LOIRE
Le : 12/02/2025

Objet(s) des délibérations

2025_01 Demande de DETR et plan de financement
2025_02 Compte à terme

Modification de l'ordre du jour :

2025_03 Travaux route bleue

Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal

Après lecture de ce dernier, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 03 décembre 2024. Monsieur le Maire informe que celui-ci a été mis en ligne sur le site de la commune.

2025 01 Demande de DETR et plan de financement

Dans le cadre de la réhabilitation et du réaménagement du bâtiment de la route bleue, acquis par la commune en 2021. Celle-ci a procédé à la location des différents espaces commerciaux situés au rez-de-chaussée après la réalisation des travaux (Tranche 1 du projet initial réalisation 2022-2024).

Aujourd'hui, l'équipe municipale souhaite valoriser l'appartement situé au premier étage en réalisant les travaux nécessaires :

Confection et réalisation d'un escalier extérieur façade EST, pour rendre cet espace fonctionnel et prêt à être ouvert à la location, que ce soit en tant que logement ou local commercial, en fonction des propositions et des demandes exprimées à venir.

De fait, la commune de Tronsanges sollicite auprès des services de l'état une subvention Dotation d'Equipeement des territoires Ruraux (DETR) pour financer ces travaux essentiels à la mise en location de l'étage.

	MONTANT H.T	%
DÉPENSES	33 000€	100 %
Escalier avec ouverture	33 000€	100%
TOTAL DÉPENSES :	33 000€	100 %
RESSOURCES		
SUBVENTION DETR	13 200€	40 %
Autofinancement :		60%
Fonds propres	6 120€	
Recettes générées par le projet	13 680€	
TOTAL RESSOURCES :	33 000€	100 %

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le plan de financement en dépenses et recettes et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier et à déposer notamment le dossier de demande de subvention DETR auprès des services compétents.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

2025 02 Compte à terme

« Les collectivités territoriales sont soumises à l'obligation de dépôt de leurs fonds disponibles auprès de l'Etat. Toutefois, les articles L1618-1 et suivants du CGCT, permettent de déroger à cette règle lorsque les fonds proviennent d'emprunt dont l'emploi est différé pour des raisons indépendantes de la volonté de la collectivité.

Le Conseil Municipal décide de souscrire un compte à terme auprès de l'Etat de 60 000€, fonds provenant d'un emprunt de 350 000€ contracté auprès du Crédit Agricole en décembre 2022 pour financer les travaux de rénovation du bâtiment de la route bleue, et dont l'emploi est différé.

Conformément à l'article L1618-2 du CGCT, la commune souhaite placer la somme de 60 000€ pour une durée de 3 mois aux taux nominal de 2.72% et au taux actuariel de 2.79% sans fiscalité, avec une date d'ouverture du placement au 12 février 2025 ;

Le Conseil donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer le contrat d'ouverture de ce compte à terme et tous les documents afférents

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

2025 03 Travaux route bleue

Afin d'éviter tout danger à l'arrière du parking, il est proposé d'abattre les arbres devenus dangereux. Pour rappel, un arbre est tombé cet hiver, un constat a été fait de la dangerosité.

Deux devis sont présentés au conseil municipal, l'entreprise Arbres et jardins sera retenue pour réaliser ces travaux.

Cette somme sera inscrite au budget 2025.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les documents.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

Séance levée à: 20:11

En mairie, le 07/02/2025

Le Maire

Philippe RONDAT



